

Le 14 avril 2014.

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 14 avril 2014, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Madame Lise Nolette et Monsieur Jean-Luc Lavigne sont absents.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Pour l'achat d'un défibrillateur, on se demande en quoi consiste notre responsabilité si on achète cet équipement, autres informations à prendre.

Arbre coupé sur propriété privée : M. Mario St-Cyr ira mesurer la distance par rapport au chemin public, les procédures continuent avec nos assurances.

18-04-14 CORRECTION RÉOLUTION RÉGIE INCENDIE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la présente résolution afin de corriger la résolution **09-03-14** pour la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts : on corrige différents termes de grammaire, on enlève l'avant-dernier paragraphe et on mentionne que c'est le camion Inter 2 portes DX 2009 que l'on veut garder ici, tel que décrit dans le dernier paragraphe. M. Pascal Paquette passera la chercher lors d'une prochaine rencontre avec la régie.

Concernant l'entente de travail des pompiers volontaires, la prévention, les permis, les différents tests à faire sur les camions incendie, le camion citerne, on attend la signature de l'entente avec la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts avant de prendre une décision.

Visite des responsables dans les chemins privés : suite à leurs recommandations, on enverra une lettre à tous les résidents des chemins privés, que dorénavant, pour obtenir un permis de construction dans un chemin privé, ils devront d'abord s'assurer que le chemin privé permet un passage convenant aux véhicules d'urgence, principalement les véhicules incendie. Ceci afin de se conformer aux exigences du schéma de couverture de risques incendie et aux règlements municipaux en vigueur. Également voir à bien identifier les numéros de porte.

Vérifier le taux des salaires de nos pompiers volontaires à date.

19-04-14 HEURES DE TRAVAIL CHARGÉE DE PROJET

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à sa demande, Mme Geneviève Boutin, chargée de projet, fera dorénavant 34 heures au lieu de 26 heures par semaine, considérant qu'elle est seule jusqu'au mois de septembre environ, Mme Leclerc étant en congé de maternité.

20-04-14 LUMINAIRE TABLE DE POOL

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un nouveau luminaire pour installer au dessus de la table de pool, au coût de 410 \$, à même les surplus. Il faudra refaire l'électricité en conséquence.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la séance au 21 avril 2014, 19 heures.

L'assemblée se termine à 20h40.

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par M. Guy Hudon

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

